



SNUDI
FO 34

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
Professeurs des écoles, PsyEN EDA, AESH,
Contractuels de l'Education Nationale

COMPTE RENDU DU CSA SD carte scolaire 1er degré vendredi 14 février 2025

en présence de :

administration :

Catherine CÔME, IA-DASEN

Pauline CAMPAGNE, gestionnaire DIMEF

Grégory MUNIER, DIMEF 1er degré et collègues

Patrick Moulin DIMEF 1er degré

Sophie Gély DIMEF gestionnaire 1D

Marie Eybert, A DASEN chargé du 1er degré

Sandy-David Noisette, DAASEN

Mme Gerones Troadec, DAASEN

représentants syndicaux :

3 UNSA , 4 FSU, 3 SNALC, 1 FNEC FP FO, 2 SUD

Ordre du jour :

- carte scolaire 2025
- questions diverses

Après lecture des déclarations par les organisations syndicales, la DASEN n'a fait aucune réponse ni commentaire.

1. carte scolaire 2025 :

Nous sommes intervenus sur toutes les situations qui nous avaient été signalées, mais la position de l'IADASEN est de maintenir ses décisions de fermetures, de réexaminer en juin lors des mesures d'ajustement, afin que les enseignants concernés puissent participer au mouvement et bénéficier des points de carte scolaire.

- Ecole Roland (Béziers) : nous avons obtenu la diminution de la réduction de décharge exceptionnelle de 0,50 à 0,25.

Nous avons demandé la justification de l'ouverture de 5 postes « enseignant référent aux usages du numériques (E-RUN) »

réponse de l'IADASEN : « *Ce sont des décharges, pas des postes ; on doit être au rendez-vous de l'IA, il y a le projet Territoire Numérique Educatif ; nous sommes le seul département à ne pas en avoir d'E-RUN ; 0,25 par circonscription c'est pas beaucoup.* »

commentaire FO : il s'agit bien de 5 ETP non compensés par des remplaçants (TS), l'IADASEN fait donc le choix de donner des moyens à des postes sans élèves dans la situation de pénurie de remplaçants, de RASED et de besoin d'allègement des effectifs !

- Suite à l'intervention d'autres syndicats : mise sous surveillance des écoles de : Lamalou, Castries, Maraussan, Morisot/Mozart, Montblanc, Lansargues, Poussan, St Aunès, J Vilar.

Informations données par l'IADASEN :

- les décisions sont prises selon un « tableau d'équité » qui recense et classe les écoles à effectifs égaux selon différents critères de complexité : IPS (indice de position sociale, nombre d'élèves EBEP, présence d'ULIS...)
- l'école Hypatie sera bien classée en REP+ avec aussi le label « mixité scolaire ».
- Soulages est un site provisoire en attendant que l'EPLEI (établissement public local

international) soit opérationnel au lycée J Guesde, d'ici 2 ans.

- Le transfert de l'ULIS de F Bazille vers Sun Yat Sen a été travaillé avec les équipes.
- 2 postes de maîtres G sont transformés en maîtres E car ils restaient vacants depuis plusieurs années.
- les fusions d'écoles ont été actées selon les avis favorables des conseils d'écoles.

Commentaire FO : nous sommes satisfaits de cette prise en compte des votes contre des écoles qui refusent la fusion, nous demandons le même respect pour les écoles qui ne sont pas volontaires pour les évaluations d'écoles.

- le principe d'un groupe de travail préalable au CSA carte scolaire a été approuvé par toutes les organisations syndicales. Il doit permettre l'étude des situations d'écoles auxquelles l'IADASEN après vérification apportera des réponses au CSA.

Commentaire FO : nous constatons le blocage de l'instance par le choix de l'IADASEN de ne pas prendre de décisions d'annulation de fermeture lorsqu'elle se réunit, malgré les éléments apportés pendant les 4h que dure l'instance à chaque fois. La tenue de ce groupe de travail doit permettre selon nous d'informer et de mobiliser les équipes et les parents concernés par des fermetures afin de les faire annuler.

Vote contre unanime de toutes les organisations syndicales

CSA de repli le 4 mars

2. questions diverses posées par FO (réponses en italique):

- Combien d'enfants notifiés IME ITEP sur liste d'attente dans le département ?

Ces données relèvent de l'ARS, adressez vous à elle.

Commentaire FO : l'IADASEN persiste à refuser de donner ces chiffres, alors qu'elle les détient : nous les avons obtenus en 2023, de nombreux départements les obtiennent également.

- Combien d'enfants notifiés ULIS sur liste d'attente dans le département ?

117 dans le 1er degré, 39 dans le 2nd degré.

commentaire FO : avec seulement 3 ouvertures d'ULIS, ce sont encore des dizaines d'élèves qui seront privés de la scolarisation adaptée à leurs besoins notifiés.

- Etat des lieux des attentes pour les structures UEMA, UEEA, poly-handicap?

Ces données relèvent de la MDA.

Commentaire FO : là encore, nous ne pouvons nous satisfaire de cette réponse : ce sont des élèves, donc l'éducation nationale connaît leur nombre.

- Combien de PAS à la rentrée 2025 ?

Pas de PAS mis en œuvre à la rentrée 2025, ce sera pour 2026.

- Comment vont être affectés les listes complémentaires recrutés en novembre/décembre ?

En même temps que les PES 2025 ou avant, au regard de leur ancienneté ?

On est dans l'attente de consignes académiques.

- **Combien de journées non remplacées pour l'année 2023/2024 ? 19 216.**

commentaire FO : ce chiffre est faramineux ! Rapporté aux 607 écoles du département, c'est plus de 31 journées non remplacées par école !

- Combien de contractuels actuellement en poste sur des postes classe ? 40. PsyEN ? 17.

- Combien de postes PsyEN non pourvus ? *Aucun*. Combien de PsyEN non remplacés ? 2.

commentaire FO : pour chaque PsyEN non remplacé, c'est une augmentation du périmètre d'intervention pour les autres, donc de la charge de travail, donc une dégradation de leurs missions.

- Combien de départ en formation CAPPEI ? 3.

commentaire FO : assécher les départs en formation permet ensuite de fermer les postes et de continuer à détruire l'enseignement spécialisé : c'est l'école inclusive !

- **Combien de démissions ? 13 : 5 titulaires, 2 stagiaires, 5 alternants, 1 contractuels, 75 AESH .**

commentaire FO : ces chiffres sont catastrophiques, ils témoignent de conditions de travail si dures notamment pour les AESH, que les personnels sont acculés à la démission.

- Demande de cadrage pour les ordres de mission des animations pédagogiques : certains sont envoyés deux jours avant, parfois même la veille pour le lendemain. Ils doivent être envoyés avec un délai de prévenance raisonnable permettant aux personnels de prendre leurs dispositions tant d'un point de vue familial que personnel.

Mme Eybert, DAASEN : « un point sera fait avec les circonscriptions. »

commentaire FO : nous nous félicitons de la prise en compte de notre alerte : respect des personnels !

questions posées par d'autres syndicats :

- aide mutualisée : 7316 sur 95 000 élèves
- aide individuelle : 1761 sur 15 395 élèves
- 3004 AESH pour 1868 ETP
- pas d'AESH référent dans le département
- 2 CLA 1er degré, 2 2nd degré
- la CARDIE (Cellule Académique en Recherche Développement Innovation Expérimentation) fera l'évaluation des EDAI